

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

Transports

**Direction des services de transport**

**Arrêté du 24 février 2022**

**portant renouvellement de l'agrément d'une psychologue au titre des décrets n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains et n° 2017-527 du 12 avril 2017 relatif aux conditions d'aptitude physique et psychologique des personnels habilités aux tâches essentielles de sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains**

NOR : TRAT2139341A

*(Texte non paru au journal officiel)*

**Le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports,**

Vu le code des transports, notamment ses articles L. 2221-7-1 à L. 2221-10 ;

Vu le décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2017-527 du 12 avril 2017 relatif aux conditions d'aptitude physique et psychologique des personnels habilités aux tâches essentielles de sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains, notamment ses articles 3 et 4 ;

Vu le décret n° 2019-525 du 27 mai 2019 relatif à la sécurité et à l'interopérabilité du système ferroviaire et modifiant ou abrogeant certaines dispositions réglementaires ;

Vu l'arrêté du 6 août 2010 modifié relatif à la certification des conducteurs de train, notamment son article 16 ;

Vu l'arrêté du 7 mai 2015 modifié relatif aux tâches essentielles pour la sécurité ferroviaire autres que la conduite de trains ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2017 portant agrément de médecins et de psychologues au titre du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains ;

Vu l'avis émis le 21 décembre 2021 par la commission ferroviaires d'aptitudes ;

**Arrête :**

## **Article 1<sup>er</sup>**

L'agrément accordé par arrêté du 27 mars 2017 susvisé, au titre de psychologue, à la personne dont le nom suit, pour procéder à la certification des conducteurs de trains et des autres personnels exerçant des tâches essentielles de sécurité, est renouvelé pour une durée de 5 ans à compter du 27 mars 2022 :

Psychologue : Iman ERRAS-ZADA.

## **Article 2**

Le sous-directeur de la sécurité et de la régulation ferroviaires à la direction des services de transport est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 24 février 2022

Pour le ministre et par délégation :  
Le sous-directeur de la sécurité  
et de la régulation ferroviaires  
Pierre GINEFRI